

# Info.pl@ine

ZOOM SUR

N° 356 – 9 mars 2011 – 5 pages



PROTEAGINEUX

Désherbage de prélevée

RSH

Synthèse 2011

## AGRO-METEO

Les conditions climatiques de ces derniers jours (gelées matinales, vent d'est, températures avoisinant les 10 °C avec un bel ensoleillement la journée, amplitudes thermiques ainsi que le manque de précipitations), n'ont été propices ni aux applications d'herbicides sur céréales ni aux apports d'azote liquide et encore moins aux ravageurs.

Les précipitations annoncées pour ce week-end (environ 10 mm) pourraient permettre de mieux valoriser les premiers apports sur blé qui n'ont pas encore été réalisés.

## ACTUALITES CULTURES

### PROTEAGINEUX

#### ✓ Désherbage de prélevée

Le temps venté de ces derniers jours a pu retarder les applications des herbicides de prélevée. En règle générale ces herbicides doivent être réalisés au plus près du semis pour des raisons de sélectivité et d'efficacité.

Ceci dit, pour que ces produits de prélevée aient une bonne efficacité, leur application est préférable sur un sol frais ou avant une petite précipitation.

#### ➤ Sur pois de printemps

Délai d'application :

- jusqu'au stade crose (encore sous terre) : CHALLENGE 600
- avant le début de la germination du pois : CLINE, NIKEYL, RACER ME, BAROUD SC, PROWL 400
- 3-4 jours après le semis, avant éclatement des grains : NIRVANA S, produit à éviter si colza derrière pois.

Au-delà de ces stades, il est préférable de s'orienter vers des programmes de post levée.

#### ➤ Sur féverole

Le désherbage de prélevée est indispensable en évitant de trop réduire les doses dans un souci d'efficacité.

A réaliser aussitôt le semis.

Produits	Flore	Coût €/ha	IFT
CHALLENGE 600 2 l + NIRVANA S 2 l +	Chénopodes, capselles, crucifères, matricaire, renouée des oiseaux, stellaire, véroniques	61	0,88
CHALLENGE 600 2 l + NIRVANA S 2 l + CENTIUM 36 CS 0,15 l (1)	Un plus sur gaillet, mercuriale, renouée persicaire	97	1,48
CHALLENGE 600 2,5 l + PROWL 400 1,5 l	Matricaire, gaillet, chénopode, crucifères (sauf repousses colza), stellaire, véronique de perse	67	1,05

(1) Ne pas dépasser 0,15 l de CENTIUM 36 CS pour des raisons de sélectivité et privilégier une application la plus proche du semis. Si l'application herbicides de prélevée tarde en raison des conditions climatiques, ne pas appliquer le CENTIUM 36 CS.

Sur des féveroles qui ont germé mais qui ne sont pas encore levées avec encore 2 cm de terre au-dessus du germe, il est encore possible d'utiliser CHALLENGE 600 2,5 l + PROWL 400 1,5 l ou CHALLENGE 600 2 l + NIRVANA S 2 l mais des symptômes de phytotoxicité pourront s'observer.

## ORGE DE PRINTEMPS (semis à une feuille pour les premiers semis)

### ✓ Désherbage

Les graminées sont souvent moins présentes dans les orges de printemps mais le ray grass et les folles avoines peuvent être fortement concurrentielles. Le FOXTAR D+ (inefficace sur folle avoine), le BAGHERA, l'ILLOXAN CE et l'AXIAL PRATIC sont les seules solutions efficaces, mais ce sont des "fop" ou produit du même groupe, très utilisés et susceptibles de développer des résistances.

Dans les situations de résistance aux « fops », seul le triallate en pré semis peut être une alternative (AVADEX 480 ou PARNASS C).

En prévention du risque de graminées résistantes, il est indispensable de ne pas faire reposer le désherbage de la parcelle uniquement sur des molécules appartenant au groupe HRAC A. A ce titre, l'Avadex 480 et le Foxtar D+ sont des alliés non négligeables en orge de printemps. Il faut également prendre en compte les leviers agronomiques pour réduire la population de graminées afin de sécuriser l'efficacité des herbicides.

#### ➤ Les antigraminées :

Produits	Dose	Adventices	Coût indicatif €/ha	IFT
<b>pré semis</b>				
AVADEX 480 ou PARNASS C	3 l	Folle-avoine, agrostide, vulpins, pâturins...	53	1,0
<b>2 à 3 feuilles</b>				
AXIAL PRATIC + huile	0,9 l	Folle-avoine, vulpins, ray-grass	30	0,75
BAGHERA + huile	1,0 à 1,25 l	Folle-avoine, agrostide, vulpins, ray-grass	24 à 30	0,5 à 0,65
ILLOXAN CE + huile	0,5 à 0,75 l	Folle-avoine, vulpins, ray-grass (0,75 l)	11 à 17	0,5 à 0,75
<b>Début à mi-tallage</b>				
AXIAL PRATIC + huile	1,2 l	Folle-avoine, agrostide, ray-grass	40	1,0
BAGHERA + huile	1,5 à 1,75 l	Folle-avoine, agrostide, vulpins, ray-grass	26 à 42	0,75 à 0,9
ILLOXAN CE + huile	1,0 l	Folle-avoine, ray-grass	22	1,0

#### ➤ Le seul antigraminées et antidiots au stade 2 à 3 feuilles :

Produits	Dose	Efficacité sur les adventices	Coût indicatif	IFT
FOXTAR D+	1,5 à 3,0 l	Agrostide, vulpins, pâturins et ray-grass (3 feuilles maxi) Nombreuse dicots sauf gaillet, renouées	21 à 42	0,43 à 0,85

## BLE (stade : plein tallage)

### ✓ Roulage

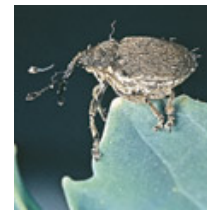
Il est possible d'observer des terres à tendance argileuses ou calcaires, soufflées suite aux gels de cet hiver. Dans ces cas un roulage peut s'avérer nécessaire. Il faudra toutefois vérifier son utilité si des pluies conséquentes arrivent et rappuyent le sol. Cependant, sur les blés, le désherbage est à privilégier par rapport au roulage : en effet, il faut environ une semaine d'écart entre ces 2 opérations.

Un roulage peut se réaliser jusqu'au redressement, au-delà la phase montaison peut être perturbée.

## COLZA (stade : C2 à D1)

### ✓ Charançons de la tige

Le vol se généralise et les conditions sont et vont être favorables au ravageur (températures printanières et l'absence de vent). Par ailleurs, la majorité des parcelles sont au stade sensible, C2 (entre nœud visible – début d'élongation de la tige) à D1 (boutons cachés par 2 dernière feuilles). Selon le CETIOM, sur la station de Melun, le vol est réalisé à 20% avec une date de début de vol du 08/03. Les premières pontes devraient se réaliser prochainement.



➤ Pour être efficace, le traitement doit intervenir dans les 8 - 10 jours qui suivent les captures, avant la réalisation des pontes. Soit environ vers le 20 mars, à confirmer dans les prochains jours en fonction des captures.

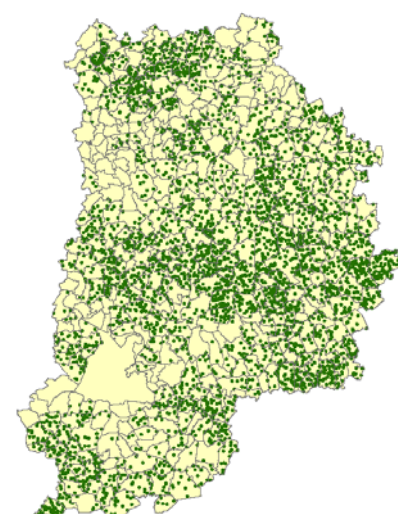
Une pyrèthre simple suffit : CYTHRINE 10 EC 0,25 l/ha (IFT = 1,25), MAGEOS MD 0,05 kg/ha, KARATE ZEON 0,075 l/ha, DECIS PROTECH 0,33 l/ha (IFT = 1).

## RELIQUATS SORTIE HIVER : SYNTHÈSE 2011

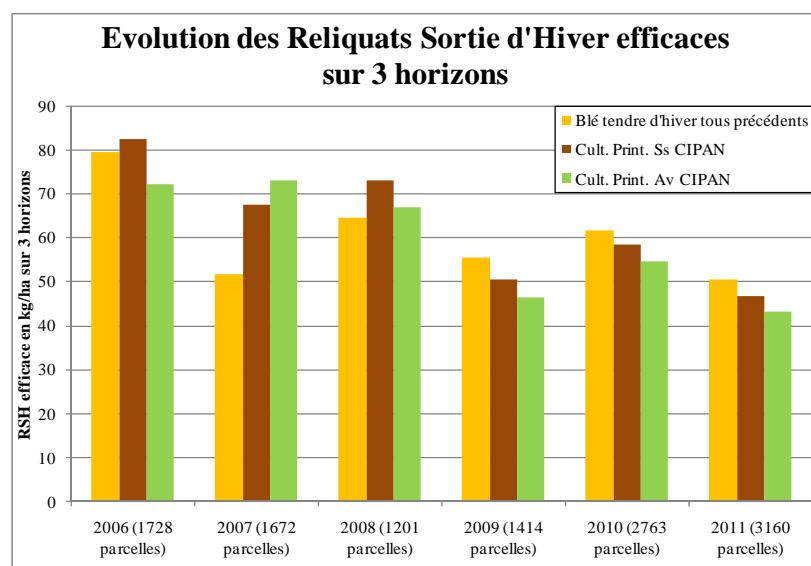
Points de prélèvements RSH 2011

Depuis plusieurs années, la Chambre d'Agriculture de Seine-et-Marne réalise une synthèse de l'ensemble des reliquats azotés mesurés dans le département avec les partenaires du Conseil Environnemental 77 : Valfrance, Cohésis, Nouricia, 110 Bourgogne, Coopérative de Beton Bazoches, Soufflet Agriculture, Terre Bocage Gâtinais, le laboratoire de la Chambre d'Agriculture du Loiret, l'Institut Technique de la Betterave et le laboratoire d'analyses du SAS.

En 2011, ce sont près de 4 900 analyses qui ont été collectées. Du fait de la participation de l'ensemble des organismes économiques qui agissent sur le département, nous avons une bonne représentativité spatiale des mesures. La carte ci-contre illustre la répartition sur l'ensemble du département.



### ✓ Un niveau de RSH en baisse de 10 kg par rapport à 2010



En 2011, le niveau de reliquats est comparable aux reliquats de 2009.

Sur blé tendre, **la moyenne se situe à 51 kg/ha**. C'est le plus faible niveau mesuré depuis 6 ans. Parallèlement, on observe une plus faible variabilité entre parcelles quels que soient les précédents.

Pour les cultures de printemps, les reliquats restent plus faibles que sur blé avec toujours peu d'écart entre les situations avec et sans cultures intermédiaires.

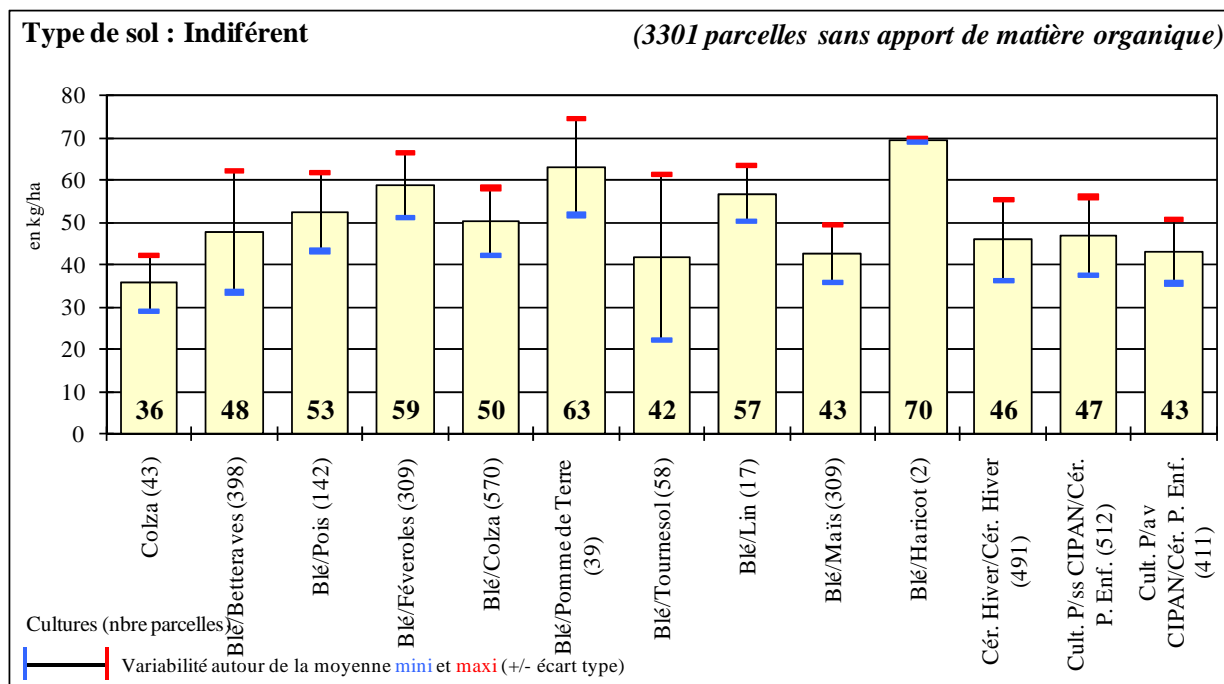
### ✓ Un effet précédent toujours aussi marqué

Comme tous les ans, les blés tendres précédents féveroles et pomme de terre présentent les reliquats les plus élevés. A signaler que les blés tendres précédents lin présentent des niveaux de RSH importants par rapport aux autres précédents (57 kg/ha en 2011)

Les autres situations varient autour de 50 kg/ha avec un niveau toujours faible pour les blés de tournesol et les blés de maïs.

Pour les colzas, les reliquats sont stables autour de 36 kg. Une mesure en végétation est plus adaptée pour calculer sa dose d'azote, notamment pour les colzas très développés.

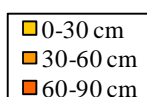
Pour les cultures de printemps, les reliquats sont en baisse de 10 kg/ha avec un effet CIPAN toujours peu marqué entre les situations avec et sans CIPAN (moins de 5 kg d'écart).



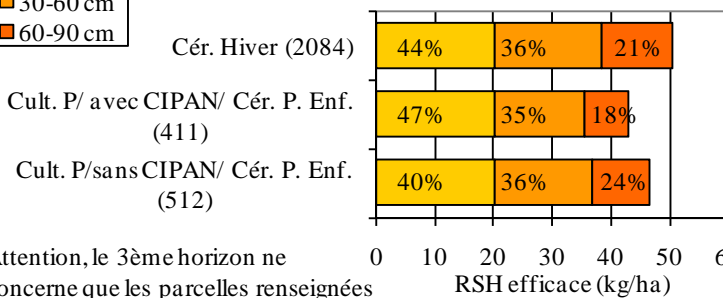
✓ **Prendre en compte le troisième horizon !**

La répartition de l'azote dans le profil montre une accumulation de l'azote dans les deux premiers horizons avec plus 80 % de l'azote total.

Toutefois, dans les situations où le troisième horizon est accessible aux racines et qu'il n'a pas fait l'objet d'une analyse, il convient d'ajouter 10 kg à la valeur des 2 premiers horizons.



**Répartition de l'azote efficace dans le profil**



Attention, le 3ème horizon ne concerne que les parcelles renseignées



✓ **La synthèse RSH dans vos boîtes aux lettres**

Cette synthèse est en cours de diffusion auprès de l'ensemble des agriculteurs du département et doit arriver courant de semaine prochaine avec des moyennes plus précises par type de sol.

**INFORMATIONS REGLEMENTAIRES**

**PVE et CUMA**

Comme indiqué dans l'IP n°341 du 17 novembre 2010, les CUMA peuvent bénéficier du financement proposé par le PVE (Plan végétal pour l'environnement). Une note de service du Ministère vient de préciser les investissements réalisés par les CUMA et qui peuvent bénéficier de la subvention au titre du PVE.

## Les investissements non productifs\*

- Dispositifs de traitement des eaux phytosanitaires (dispositifs de traitements des effluents phytosanitaires validés par l'Administration)
- Aménagement de l'aire de remplissage et de lavage étanche avec système de récupération de débordements accidentels répondant aux normes définies par le CORPEN (12 000 euros d'investissement maxi financés)\*\*
- Volu-compteur programmable non embarqué pour éviter les débordements de cuve.

## Les investissements productifs\*

### 1-Lutte contre l'érosion

- Matériel améliorant les pratiques culturales :
- Matériel spécifique pour l'implantation et l'entretien de couverts, l'enherbement inter-cultures ou inter-rangs, ou pour les zones de compensation écologique

### 2-Réduction des pollutions des eaux par les produits phytosanitaires

- Equipements spécifiques du pulvérisateur
- Matériel de substitution

### 3-Réduction des pollutions des eaux par les fertilisants

- Equipements visant à une meilleure répartition des apports :
- Outils d'aide à la décision :

### 4-Réduction de la pression des prélèvements existants sur la ressource en eau

- Matériel de mesure en vue de l'amélioration des pratiques :
- Matériels spécifiques économes en eau :

### 5-Maintien de la biodiversité

- Matériel liés à l'implantation de dispositifs arborés (haies) et à leur entretien

\*la liste complète des matériels concernés est détaillée dans l'IP341 du 17 novembre 2010.

\*\*l'auto-construction n'est pas acceptée pour l'aire de remplissage réalisée par une CUMA.

## BULLETIN de SANTE du VEGETAL

### RAPPEL

Comme nous vous l'avions indiqué il y a quelques temps, le Bulletin de Santé du végétal (BSV) regroupant l'ensemble des observations faites par les différents organismes est accessible gratuitement à tous sur le site de la Chambre d'agriculture, à l'adresse suivante :

[www.ile-de-france.chambagri.fr](http://www.ile-de-france.chambagri.fr)

rubrique Agronomie, Grandes cultures puis bulletins de santé du végétal.

**Pensez à le consulter !**

